



# Communiqué de presse

ADRESSE GÉOGRAPHIQUE Service de presse et d'information du  
ministère fédéral de la Défense  
Stauffenbergstraße 18,  
D-10785 Berlin  
ADRESSE POSTALE D-11055 Berlin  
TÉLÉPHONE +49 (0)30 2004 22205  
TÉLÉCOPIE +49 (0)30 2004 22228  
SITE INTERNET [www.bmvg.de](http://www.bmvg.de)  
COURRIEL [bmvgpresse@bmvg.bund.de](mailto:bmvgpresse@bmvg.bund.de)

DATE: Berlin, le 5 novembre 2020  
PAGE: 1 sur 2  
N°: 43/2020

## Percée dans la question de la participation d'États tiers à la CSP :

Les États membres de l'UE prouvent leur capacité d'action – un accord a été trouvé après des années de négociations

Dès aujourd'hui, des États tiers peuvent participer à des projets de défense à travers la « coopération structurée permanente » (CSP) de l'Union européenne. Le 28 octobre 2020, à Bruxelles, le compromis proposé par l'Allemagne a été accepté. Le délai d'opposition a expiré aujourd'hui. Le compromis prévoit un processus d'adhésion en plusieurs étapes. Le Conseil européen décide toujours au cas par cas.

M<sup>me</sup> Annegret Kramp-Karrenbauer, ministre fédérale de la Défense :

*Je remercie vivement tous ceux ayant permis de réaliser cette percée après des négociations intenses. Cela prouve notre capacité d'action à l'échelle européenne !*

*Nous donnons ainsi une double impulsion majeure : à la CSP et à la politique de défense européenne, d'une part, et à la coopération entre l'UE et l'OTAN, de l'autre.*

La « coopération structurée permanente » (CSP) constitue le cadre d'une coopération approfondie et fiable des États membres de l'UE en matière de défense. Son but est de renforcer conjointement des aptitudes et des capacités opérationnelles.



Quand la décision établissant la CSP a été adoptée en décembre 2017, les 25 États membres participants de l'UE se sont mis d'accord sur 20 engagements contraignants dans cinq domaines<sup>1</sup>. Ceux-ci sont au cœur de la CSP.

L'Allemagne participe à 16 des 47 projets actuels (dont un est achevé) et elle en coordonne six, entre autres les projets « Commandement médical européen » (*European Medical Command, EMC*) et « Réseau de plateformes logistiques » (*Network of logistic Hubs*). Le 16 novembre 2020, le réseau de plateformes logistiques atteindra sa capacité initiale.

La première phase de la CSP (2018-2020) approche de sa fin. Pendant la présidence allemande du Conseil, des consultations sur la revue stratégique de la CSP sont menées en vue de l'orientation de la deuxième phase de la CSP (2021-2025).

Lors du Conseil du 20 novembre 2020, les ministres de la Défense de l'UE se pencheront sur la décision. Parmi les sujets traités lors de cette réunion figureront, entre autres, la boussole stratégique et l'analyse des menaces.

---

<sup>1</sup> Augmentation des investissements dans le domaine de la défense, coopération en matière de développement capacitaire, amélioration de la capacité de déploiement d'unités multinationales, comblement de lacunes capacitaires et recours à l'Agence européenne de défense à des fins de développement capacitaire.

